



REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)



FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION
(DSL/C)

Mémoire de maîtrise

Option : Description Linguistique

THEME

**TYPOLOGIE DES FAUTES OTHOGRAPHIQUES
RELEVÉES DANS LES ÉNONCÉS INSCRITS SUR
LES TAXIS MOTOS : cas des zémidjan [zēmijàn] de
la commune de Sahouè-Houéyogbé [Sáxwè Xwéyógbè]**



Présenté et soutenu par :

HOUNGUIA S.F. Emmanuel

Sous la direction de :

Dr. Séverin-Marie KINHOU

Maître-assistant des Universités

Année académique 2011-2012

SOMMAIRE

Sommaire	1
Dédicace	2
Remerciements	3
Liste des abréviations et signes utilisés.....	4
Transcription et traduction.....	5
Introduction.....	6
1. Problématique et intérêt de l'étude	7
2. Méthodologie	7
3. Description du cadre d'étude.....	8
Chapitre 1 : Généralités	10
1.1. Aperçu sur le peuple Sahouè.....	10
1.2. Aperçu sur la langue Sahouè.....	12
1.3. Aperçu sur la population d'enquête	14
Chapitre 2 : Rappel phonologique	18
1.1. Les phonèmes	18
1.2. La structure syllabique	20
1.3. Rappel tonologique	22
Chapitre 3 : Clarification de quelques concepts et présentation du corpus.....	24
3.1. Clarification de quelques concepts.....	24
3.2. Présentation, transcription et traduction des énoncés du corpus.....	27
Chapitre 4 : Typologie des fautes relevées	31
4.1. Les fautes de type orthographique	31
4.2. Les fautes de tons.....	48
Conclusion	51
Eléments de bibliographie	52
Annexes	54
Table des matières	59

DEDICACE

A

- ✓ La mémoire de ma feuë maman chérie SOSSOU YEHOUNME Z.
Pierrette.
- ✓ Mes filles Mahouna Orphise, Mahoulé Brunelle et Sara Mahouclo

REMERCIEMENTS

Je voudrais sincèrement remercier :

- ✓ Mon maître de mémoire Dr. Séverin-Marie KINHOU pour avoir accepté diriger ce travail. Plus qu'un maître de mémoire, il a été et demeure mon père par ses nombreux orientations et conseils de vie. Infiniment merci.
- ✓ Tous les enseignants du D.S.L.C, en particulier les professeurs da CRUZ Maxime, TCHITCHI Y. Toussaint, H. B. C. CAPO GBAGUIDI Jean-Euloge, pour leur enseignement qualifié et ardeur à l'œuvre. Ils m'ont toujours émerveillé et motivé. Voici l'un des fruits de l'arbre qu'ils ont planté et entretenu. Je leur en suis vraiment reconnaissant.
- ✓ Mes informateurs, en particulier AGUEH N. Emonsè, les conducteurs de taxi-moto de la commune de Houéyogbé et HOUNKPE Koffi (le président des zémidjan de la commune) pour leur bonne volonté et collaboration permanente.
- ✓ Mon père HOUNGUIA K. Pierre pour son attention et son investissement.
- ✓ Mon épouse da LOKONON Eugénie pour son amour et son soutien inestimables.
- ✓ Les familles HOUNGUIA, SOSSOU YEHOUNME, da LOKONON, AGBI et KPODEZIAHOU.
- ✓ Tous mes camarades, surtout Zakiath BONOU-GBO et Mechac C. ADJAHOU, pour leur collaboration ouverte et fructueuse.
- ✓ Les honorables membres du jury qui m'ont formé et accepté d'apprécier ce travail.
- ✓ La mairie de Houéyogbé¹.
- ✓ Tous ceux qui ont de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce mémoire, je dis vraiment merci.

¹ Dans un discours spontané, les populations prononcent et écrivent "Houéyogbé" [xwéyɔ́gbè] mais nous tenons à rappeler que pour rester fidèle à l'histoire de la fondation de ce lieu telle qu'elle est relatée par KPINSO (2005) cité par OUENDO (2007 :32) on pourrait aussi adopter l'écriture et la lecture " Houéyoyogbé" [xwéyɔ́yɔ́gbè]

Liste des abréviations et signes utilisés

Adj.	: Adjectif
ALN.	: Alphabet des Langues Nationales
API.	: Alphabet Phonétique International
Art.	: Article
Card.	: Cardinal
CENALA	: Centre National de Linguistique Appliquée
CNL	: Commission Nationale de Linguistique
Coord.	: Coordination
Dém.	: Démonstratif
DSLCL	: Département des Sciences du Langage et de la Communication
Excl.	: Exclamation
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Foc.	: Focus
Fut.	: Futur
Hab.	: Habituel
Interj.	: Interjection
Loc.	: Locution
Morph.	: Morphème
Neg.	: Négation
PDC	: Plan de Développement Communal
Pdm	: Particule dicto modal
Plur.	: Pluriel
Poss.	: Possessif
Pro.	: Pronom
Progr.	: Progressif
PRPB	: Parti de la Révolution Populaire du Bénin
Verbt.	Verbant
/	: Marque la limite d'une fonction et permet d'identifier les éléments de l'énoncé.
//	: Indique une transcription phonologique
[]	: Indique une transcription phonétique
→	: Pour dire « contenu dans »

Transcription et traduction

Les données sur lesquelles nos analyses se sont basées sont le corpus constitué des vingt et un (21) énoncés que nous avons recueillis des taxis motos de la commune de Houéyogbé.

Tout au long de notre travail, nous avons constaté que ces conducteurs se sont servis de plusieurs alphabets dont, pour la plupart, l'Alphabet des Langues Nationales (ALN) pour écrire leurs énoncés. Avant nos analyses nous avons transcrit ces énoncés dans l'Alphabet Phonétique International (API). Ensuite, cette transcription phonétique a été suivie du découpage syntagmatique et de la traduction très proche de la langue. L'objectif du travail étant d'évaluer le niveau d'alphabétisation de nos populations (en particulier celui des zémidjan), nous avons utilisé pour nos analyses et illustrations, le système des symboles de l'Alphabet National des Langues Béninoises adopté par le décret n°75 -272 du 24 octobre 1975.

INTRODUCTION

La langue joue un rôle déterminant dans l'expression des besoins des hommes. Elle est restée un incontournable instrument de communication sans lequel il n'y aurait que confusion dans le langage humain. Elle devient beaucoup plus dynamique si ses locuteurs utilisent l'écriture ou la parole pour véhiculer leur message. Malheureusement, pendant cet échange, ceux-ci commettent souvent des erreurs qui impactent négativement sur sa valeur et sa fonction. Plus les temps passent, plus l'on se rend compte que les normes qui régissent la langue ne sont plus respectées. Malgré les réformes et les politiques d'aménagement linguistique mises en œuvre dans le cadre de l'alphabétisation des populations et l'effort du gouvernement pour la promotion des langues, ce constat alarmant de demeure récurrent.

Nous avons en exemple la communication écrite de certains zémidjan [zěmijàn]². Ils écrivent des fois des proverbes, des dictons ou des pensées qui expriment leur état d'âme (angoisse, joie etc.). Au-delà de ces messages, portraits des réalités individuelles ou sociales, ce sont des vérités imagées et chargées d'émotions que l'on perçoit. Malheureusement cette valeur des messages n'est pas toujours comprise des populations car lesdits énoncés sont émaillés d'erreurs. Ceci fait que, du coup, les informations qu'ils comptent donner sont mal interprétées par leurs destinataires. Cette même couche de la société a fait l'objet de l'étude de certains chercheurs dont NAHUM (1986) NOUKPO (2003), KINHOU (2004 /2005) et récemment BATCHO (2010). Ceux-ci ont surtout parlé de l'historique de ces taxis motos et des rôles (ou missions) qu'ils jouent au sein de la société. Notre étude ne s'inscrit pas dans la même dimension. Contrairement à nos prédécesseurs, nous avons décidé d'étudier les erreurs contenues dans les énoncés écrits sur les taxis motos. A cet

² Dans ce contexte, zémijàn est l'appellation populaire des conducteurs de taxi moto. Par ailleurs, le terme zémijàn peut aussi désigner la profession que ces conducteurs exercent ou l'engin qu'ils utilisent pour le transport des personnes et des biens (voir KINHOU 2004 et 2005).

effet, nous nous sommes particulièrement intéressés aux zémidjan de la commune de Sahouè Houéyogbé.

1. Problématique et intérêt de l'étude

Le monde a connu diverses formes de communication. Qu'elles soient traditionnelles ou modernes, elles permettent aux hommes de s'extérioriser. A longueur du temps elles se diversifient et contribuent plus à véhiculer des informations. Parmi ces formes de communication nous pouvons compter les énoncés écrits sur les zémidjan. C'est sur cette forme de communication que notre étude est consacrée. Nous avons pris l'exemple des énoncés inscrits sur les engins des taxis motos de Houéyogbé. L'enquête a révélé que ces messages, pour la majorité, écrits en Sahouègbé, contiennent des fautes de plusieurs ordres. Ce constat préoccupant et récurrent, en plus d'empêcher l'expression des pensées de ces conducteurs, ne donne guère vie à la langue.

La raison fondamentale de ces difficultés est que ces conducteurs ou les graphistes qu'ils sollicitent pour écrire leurs messages ignorent l'existence de l'alphabet en vigueur et l'application des règles aidant à la transcription du Sahouègbé. Ceci est lié à l'important taux d'analphabétisme (en langue nationale) constaté chez les conducteurs de taxis motos surtout ceux de la commune de Sahouè Houéyogbé. Par ce travail nous pensons faire ressortir et analyser les erreurs contenues dans ces énoncés écrits par ces taxis motos et, par conséquent, les inviter à s'intéresser à l'écriture et à la lecture de leur langue.

2. Méthodologie

Notre travail porte sur le Sahouègbé, un parler de la communauté Sahouè vivant au Sud Bénin. C'est précisément sa variante parlée à Houéyogbé qui fait l'objet de notre étude. Nous avons décidé d'étudier les types d'erreurs contenues dans les énoncés écrits que véhiculent les zémidjan de cette commune.

Nous avons collecté trente – sept énoncés et nous en avons sélectionné vingt et un (21) pour constituer notre corpus. Signalons que pendant notre enquête nous avons rencontré et questionné quelques conducteurs et certaines personnes ressources. Ceci nous a révélé que quelques uns d’eux n’étaient pas originaires de la commune. Ils y vivaient donc depuis longtemps pour chercher leur pain quotidien.

Pour réussir cette enquête et par surcroît ce travail, nous avons mis à contribution les notions reçues des cours des « Techniques d’Enquête Linguistique ». Des travaux de beaucoup d’autres linguistes africains (en particulier béninois) et occidentaux, nous ont également été d’une grande importance. Nous avons utilisé deux (02) méthodes d’enquête :

- l’enquête indirecte qui nous a permis de lire des documents et des revues ayant porté sur les zémidjan, leur historique, et rôle dans la société.
- l’enquête directe où nous avons été sur le terrain pour recueillir les informations.

Nous avons donc pu réaliser ce travail constitué de quatre (4) chapitres.

3. Description du cadre d’étude

Houéyogbé, dont le chef lieu de commune porte le même nom, est notre cadre d’étude.

Après la loi N°97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l’administration territoriale de la République du Bénin, le territoire national est désormais découpé en douze (12) départements (article 6). C’est ainsi que Houéyogbé, anciennement district rural, est devenu l’une des communes du département du Mono. Selon les rapports du Plan de Développement Communal (PDC 2005), Houéyogbé est compris entre 6°20-6°40’ latitude nord et 1°45-1°57’ longitude Est. Il couvre une superficie de 320km² et s’étend sur 6,25km

du nord au sud et sur 13,75 km de l'est à l'ouest. Au nord, il est limité par la commune de Lokossa, au sud par la commune de Comè, au sud-ouest par la commune de Grand-Popo, à l'est par la commune de Bopa, et à l'ouest par la commune d'Athiémé (Atinwemε). Située environ à 23km de Lokossa (le chef lieu du département) et 150km de Cotonou (capitale économique du pays), la commune de Houéyogbé est un relief de terrains plats et de faibles altitudes avec un climat de type subéquatorial. Son sol regorge d'importants gisements miniers (le sable de verrerie, les carrières d'argile et de poterie, les terres latéritiques etc.). Selon les données de l'INSAE 2009, la population est estimée à 93.509 habitants. Elle est répartie dans cinquante-neuf (59) villages regroupés en six (6) arrondissements dont deux (2) urbains Sè et Houéyoyogbé [Sε, xwéyógbè] et quatre (4) ruraux Dahè, Doutou, Honhoué, Zoungbonou [Ðàxé, Dùtù, Hònhé, Zùngbónù].

CHAPITRE 1 : GÉNÉRALITÉS

1.1. Aperçu sur le peuple Sahouè

1.1.1. Le peuple Sahouè : ses origines

En interrogeant l'histoire, à partir des sources orales et écrites relatées par des personnes ressources dont particulièrement KPINSO MAVI Jean, on s'aperçoit que les Sahouè ont des origines lointaines et les étapes de leur mouvement migratoire sont nombreuses. Ils se sont surtout révélés au monde à travers leurs prouesses héroïques lors de la révolte qu'ils organisèrent contre l'administration coloniale française entre 1917 et 1918. Mais avant cet événement historique, comme souligné par KPINSO (2005) cité par OUENDO (2007:32), vers 1522 des guerres redoublées avaient éclaté entre des frères. Dogbagli (dit Ajahùtɔ́) et plusieurs membres de sa famille se sont enfuits d'Ajatado pour s'installer à un endroit qu'ils appelèrent Sadidihoué [Sàd̥iɖ̥ixwé] ("La maison de la ballade ou encore la fin de la ballade"). Quelques temps après cette migration, aux environs de 1523, ses trois autres frères Gbéto Aya [Gbètɔ́ Àyá] ("célèbre chasseur détenant le pouvoir de disparaître et de réapparaître quand, où et comme il le désire"), Vigan Holu [Vigán Hànló] Holu Sovè et [Xɔ́lú Sòvɛ] accompagnés de Dènonwema [Ðènɔ́wémá] partirent de Savè [Savɛ] (dans le Département des collines) à cause des épidémies de variole qui ravageaient la population. Ils poursuivirent leur marche pour s'installer à un lieu où, plus tard, ils aperçurent l'ennemi venir à eux. Voilà pourquoi ce lieu sera, plus tard, nommé Doutou [Dùtù] venu de Édoutoumou [Èdùtùmù] ce qui signifie "je suis resté ici jusqu'à ce que les adversaires m'ont envahi".

Toujours en danger, les membres de la communauté s'éparpillèrent à la recherche d'un refuge apaisé où il y aurait de la nourriture et de l'eau. Dans sa fuite, Gbeto Aya [Gbètɔ́ Àyá] vit certains animaux trempés d'eau boueuse. Il les suivit et parvint à un étang sous des lianes et des arbres grimpants. Voilà

pourquoi ce lieu fut nommé Akyanmε et plus tard Houéyogbé ("nouvelle maison" ou "maison nouvelle"). Les deux frères, Aya et Sovè, vécurent là jusqu'à leur mort. D'autres alliés à la famille, Agbo et ses frères allèrent s'installer dans un buisson non loin d'Akyanmε (Houéyogbé). Ce lieu est appelé Adromè [Àdròmè] ("dans le buisson"). Sèwa [SÈwà], lui, partit construire dans une grande forêt (lieu appelé aujourd'hui Zùngbónù). D'un moment à l'autre la famille s'est agrandie et on retrouve aujourd'hui leurs descendants à ÐàxÉ, DrÈ, SÈ, les communes de Bopa, d'Athiémé, de Lokossa etc.

1.1.2. Le peuple Sahouè : organisation de la vie sociale

Il suit un régime patrilinéaire qui soutient et privilégie la primauté de l'homme sur la femme. La majorité de ces femmes se vouent à des activités rurales comme : l'agriculture, l'artisanat, l'élevage, le commerce, la pêche etc. Elles forment parfois des associations de développement (production, transformation et répartition des produits agricoles, maraîchers), des associations culturelles (groupe de chants, danses et animations à quelques cérémonies ou manifestations), des associations de mutuelle et de quelques Organisations Non Gouvernementales (ONG). Quant aux hommes, ils se consacrent non seulement à d'intenses activités rurales mais aussi à d'autres travaux qui exigent beaucoup plus d'efforts physiques (constructions d'habitations, livraison de certaines ressources minières, jardinerie etc.). Dans cette communauté les terres s'acquièrent rarement par achat mais surtout par le leg. Aujourd'hui, précisément depuis les élections municipales et communales de mars 2003, les chefferies sont répandues. Elles sont toutes traditionnelles et régies par un droit coutumier non écrit. La religion la plus pratiquée est l'animisme. Le christianisme s'en suit et les autres religions telles que le protestantisme, l'islam sont minoritaires. Voir OUENDO (2007: 33).

1.2. Aperçu sur le Sahouègbé.

1.2.1. Classification

Le Sahouègbé est la "langue" des Sahouè.

Il convient de rappeler le groupe linguistique auquel il appartient. Selon TCHITCHI (1990 : 7), au début certains chercheurs avaient essayé d'identifier, de définir et de nommer le groupe des parlers localisés dans l'aire linguistique dans laquelle l'on retrouve le Sahouègbé.

Ainsi, en 1930, Westermann l'avait identifié par le terme "ewe". Peu de temps après, précisément en 1973, Pazzi désignait le groupe de ces parlers par le terme des "dialectes aja actuels".

D'autres encore comme Maurice Houis repris par Bole-Richard (1983) ont préféré le terme de "langues Tado".

Aujourd'hui, quelles que soient les appellations, l'ensemble de ces parlers est désigné par le (terme) gbè. Le «-gbè est parlé dans les moitiés sud de la région de la Volta au Ghana, des Républiques du Togo et du Bénin et ainsi dans quelques localités des Etats d'Ogun et de Lagos au Nigeria³ ». Tous ces parlers gbè sont du groupe Kwa (où l'on retrouve la totalité des langues de la partie méridionale du Bénin). Des travaux d'éminents chercheurs (Greenberg 1963, Hérault 1981) jusqu'aux plus récents (Capo 1985, Stewart 1989, Williamson 1989 et Tossa 1997), nous pouvons retenir que le Sahouègbè est aussi membre du continuum dialectal gbè, entité Kwa du Volta Congo et membre du phylum Niger Congo⁴. Il est proche de l'ajagbè, du fɔngbè, du wěmɛ̀gbè etc.

L'arbre généalogique du Niger-Congo ci-dessous proposé par Kay Williamson (1989) illustre mieux sa classification.

³ Capo H. B. C (1985) cité par TCHITCHI (1990 : 8)

⁴ Cette appellation, autrefois "Niger-Kordofan" (Greenberg 1963), est de John Bendor Samuel (voir KANA GABA 1994 :36)

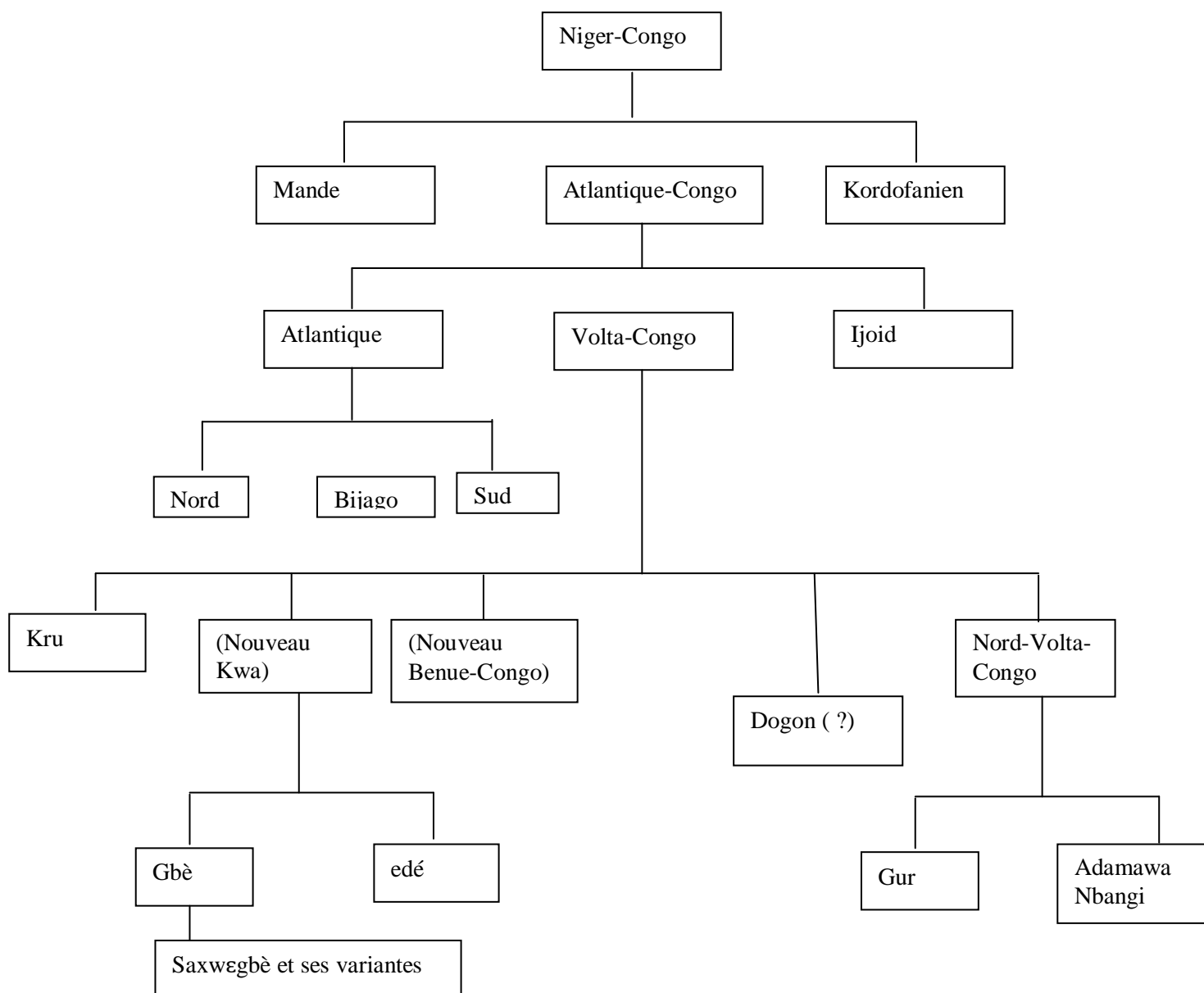


Figure n°2 : Diagramme montrant l’arbre généalogique du saxwεgbè

Source : Kay Williamson cité par KANA GABA (1994 : 13)

1.2.2. Aire géographique

Aujourd’hui, on retrouve majoritairement les locuteurs du Sahouègbè dans le Mono. Ils occupent principalement les arrondissements qui font partie de la juridiction de Houéyogbè. Ce sont : Honhoué, Daxè, Doutou, Zoungbonou, Sè, Houéyogbè. En dehors de ces lieux où les locuteurs Sahouè sont majoritaires, on les localise un peu partout au Bénin. Ils sont répartis dans

certaines centres urbains comme Cotonou, Parakou, Porto-Novo etc. toujours en quête de mains d'œuvre plus ou moins rémunératrices. On note une forte concentration des Sahouè dans certains quartiers de ville hors des frontières (au Nigeria, au Togo, au Gabon etc.). Rappelons que malgré les variantes dialectales que compte le Sahouègbè ses locuteurs jouissent d'une intercompréhension parfaite.

Notre étude sera basée sur le Sahouègbè parlé dans la commune de Houéyogbè.

1.3. Aperçu sur la population d'enquête

La population d'enquête est représentée par l'ensemble des personnes ou du public cible auprès duquel l'on cherche à recueillir des informations entrant dans le cadre de la réalisation d'un travail.

Trois groupes constituent la population d'enquête de notre étude. Il s'agit du :

- groupe cible primaire composé des zémidjan ;
- groupe cible secondaire composé des clients
- groupe cible tertiaire composé des spécialistes de la langue ayant ou non une fois travaillé sur les zémidjan.

Notre étude a été surtout basée sur les informations recueillies du groupe cible primaire.

1-3-1- Les zémidjan: historique et missions

Selon NOUKPO (2003) cité par BATCHO (2010 :17), les zémidjan étaient apparus au Bénin, précisément à Porto-Novo vers 1976. NAHUM (1986) cité par KINHOU (2005 :60) dit qu'ils se sont progressivement installés à partir des années quatre vingt (80) à Porto-Novo.

A l'origine, dans l'exercice de leur métier, ils utilisaient des vélos appelés "Taxi kâna". Il est comparé au taxi-brousse dans des banlieues de certaines grandes villes africaines. Le terme zémidjan [zěmjàn] serait venu des commentaires humoristiques d'une dame qui, n'ayant pas trouvé de taxi,

sollicita le service d'un motocycliste. A sa descente, surprise par la manière de rouler du conducteur, la dame laissa entendre : (ze mi janwun ɖie) ("voici une manière brutale de me transporter" ou encore ("Drôle de manière de me conduire"). Ce mode de transport et cette terminologie étaient beaucoup appréciés des béninois qui l'ont toute suite élargi aux autres centres urbains tels que Cotonou, Ouidah, Abomey, Parakou etc. Sa mission est surtout de transporter les personnes et/ou les biens vers où et quand celui qui sollicite son service voudra pourvu que le marché fixé lui convienne.

Après certains événements dramatiques (l'agression du 16 janvier 1977 contre le régime du PRPB, le rapatriement en 1978 des Béninois résidents au Gabon, l'expulsion des Béninois résidents au Congo Brazzaville et l'adoption du PAS suite à la crise économique et financière causée par le choc pétrolier de 1987-1988), l'activité a connu un essor spectaculaire. Le nombre des zémidjan a dû s'accroître. Dans leur rang on pouvait compter des chômeurs mais aussi d'autres gens qui, en plus de leur profession, sont venus exercer le métier ; les bicyclettes ont cédé place à des motos plus perfectionnées. Leurs conducteurs forment des associations, syndicats qui déterminent leur mode de fonctionnement (habillements, slogans, soutiens divers etc.) et s'occupent aussi de leurs revendications auprès des autorités à divers niveaux. Ainsi les zémidjan sont devenus très influents dans le quotidien des Béninois malgré les nombreux maux dont ils sont en partie responsables. Aujourd'hui, l'appellation zēmijàn a des synonymes comme kɛkɛnɔ, vŭnzɛn, zem etc. (voir Kinhou 2005). En plus de leur tenue, on peut les reconnaître à une particularité : certains écrivent ou se font écrire des messages sur leurs motos. Ces messages sont des énoncés ou pensées philosophiques qui révèlent leur vision de la vie.

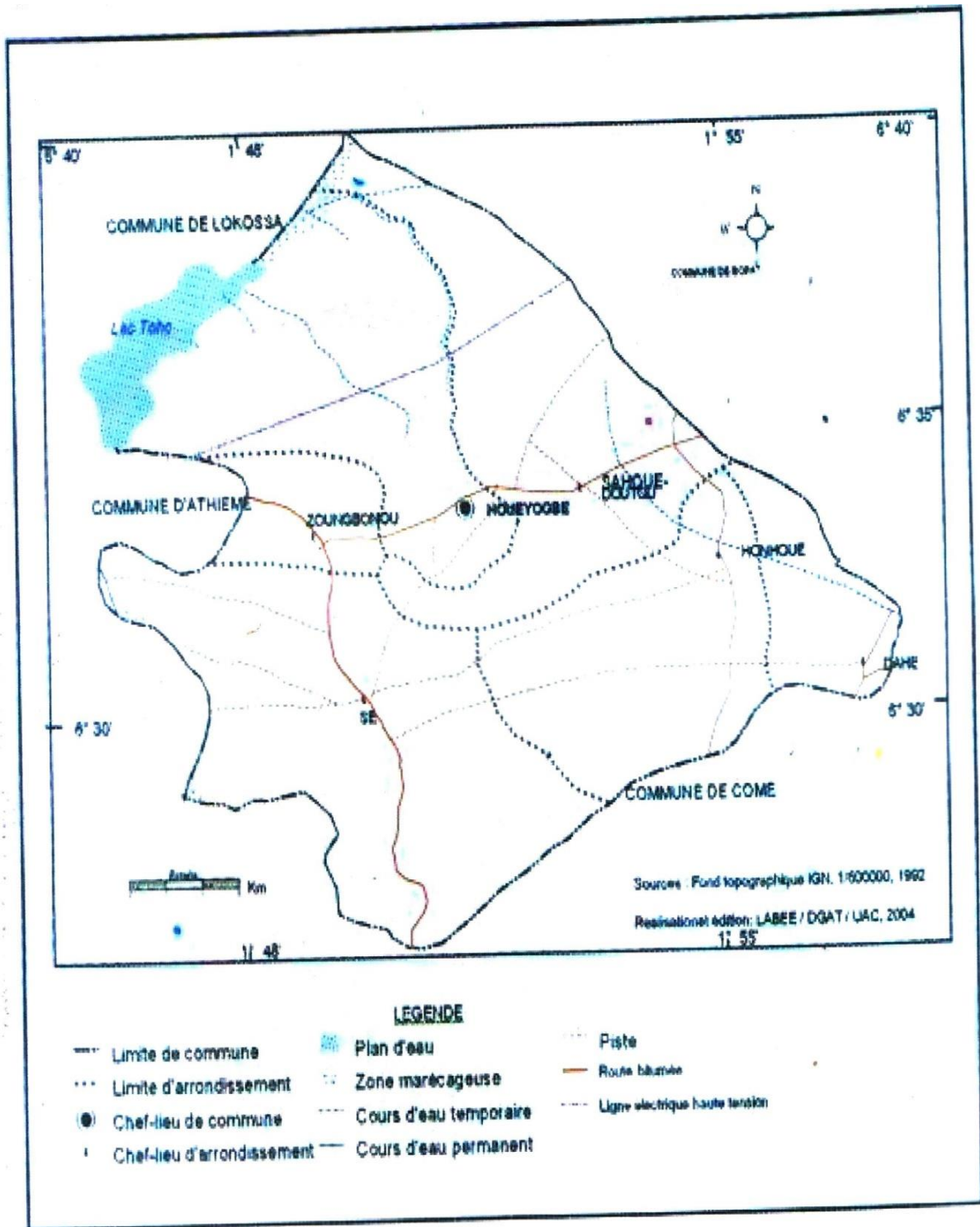
Malheureusement ces messages sont pour la plupart émaillés d'erreurs surtout quand ils sont écrits en langue nationale. Dès lors, personne ne perçoit leur sens et leur valeur. C'est d'ailleurs ce qui justifie le choix de notre thème.

1-3-2- Les zémidjan de la commune de Houéyogbè : présentation et situation de leurs cadres

Comme les autres zémidjan du pays, la mise en place des conducteurs de taxi moto de Houéyogbè a été progressive. Elle est due au développement du secteur informel favorisé par la crise économique qui a secoué les pays du sud. Voir KINHOU (2005: 58).

Ils portent une chemise jaune sur laquelle est inscrit leur numéro d'enregistrement à la mairie. En 2010, selon les chiffres disponibles à la mairie, ils sont estimés à environ cinq cent soixante trois (563). Selon les propos de HOUNKPE Koffi surnommé "le maire", président de leur association, leur nombre se serait sûrement accru de 2010 à 2011. Leur association s'appelle GBENONKPO [gbènɔ̀kpɔ̀] et siège dans l'arrondissement de Doutou. Ils n'ont pas un slogan. Chacun se le donne volontiers ; le plus souvent il est tiré du message qu'il a inscrit sur sa moto. Ils ont, en général, un niveau de scolarité bas. D'une manière ou d'une autre, ils sont dans le métier et se fixent leur emploi du temps et le prix convenable aux services rendus à leurs clients. Tout comme les autres conducteurs du pays, ils adorent beaucoup extérioriser leurs pensées par des messages écrits en langue nationale sur leur moto.

Voici la localisation de notre zone de couverture :



Carte de la commune de Houéyogbé
Source : PDC Commune de Houéyogbé (2005)

CHAPITRE 2 : Rappel phonologique

Ce chapitre est consacré à l'étude des phonèmes, de la structure syllabique et des tons du Sahouègbè. Ces éléments phonologiques ont déjà été abordés et exposés par des auteurs qui se sont intéressés à la description de cette langue. Aussi tenons-nous à signaler que notre rappel phonologique s'inspirera essentiellement du travail abattu par ces auteurs. Nous citons entre autres TCHITCHI (1979, 1984^{a, b, c}) et surtout TOSSA (1984).

2.1. Les phonèmes

Nous distinguons les phonèmes consonantiques et les phonèmes vocaliques.

2.1.1. Les phonèmes consonantiques

TOSSA (1984:94) énumère vingt-quatre (24) consonnes existant dans le Sahouègbè. Les voici : b, c, d, **d̥**, f, g, h, j, k, l, m, n, s, t, v, w, x, y, z, gb, kp, xw, hw, ny.

Pour les étudier, il les a définis, classés et établis leur tableau phonologique.

2.1.1.1. Classement des phonèmes consonantiques

Au plan des séries, TOSSA (1984 :94) distingue deux (2) corrélations :

- 1- Les **bruyants** marqués par le trait de voisement dû à l'opposition, /sourd/~ /sonore/
- 2- Les **sonnants** marqués par l'opposition /oralité/~ /nasalité/

Ensuite il dégage les proportions suivantes :

$$\text{I- Bruyant} = \frac{\textit{sourd}}{\textit{sonore}} = \frac{\textit{\varnothing}}{\textit{b}} = \frac{\textit{f}}{\textit{v}} = \frac{\textit{t}}{\textit{d}} = \frac{\textit{s}}{\textit{z}} = \frac{\textit{\varnothing}}{\textit{d̥}} = \frac{\textit{c}}{\textit{j}} = \frac{\textit{k}}{\textit{g}} = \frac{\textit{kp}}{\textit{gb}} = \frac{\textit{x}}{\textit{h}} = \frac{\textit{xw}}{\textit{hw}}$$

$$\text{II- Sonant} : \frac{\textit{nasal}}{\textit{oral}} = \frac{\textit{m}}{\textit{w}} = \frac{\textit{n}}{\textit{l}} = \frac{\textit{ny}}{\textit{y}}$$

Au niveau des ordres

Les bilabiales	=	b, m, w
Les labio-dentales	=	f, v
Les dentales	=	t, d
Les alvéolaires	=	s, z
Les rétroflexes	=	ɖ, n, l
Les palatales	=	c, j, ny, y
Les vélares	=	k, g
Les labio-vélares	=	kp, gb
Les fricatives –vélares	=	x, h
Les fricatives labio-vélares	=	xw, hw

2.1.1.2. Tableau phonologique des consonnes du Sahouègbè

Séries		Ordres									
		Bilabiales	Labio-dentales	Dentales	Alvéolaires	Post alvéolaires	Palatales	Vélares	Labio-vélares	Fricative vélares	Fricative labio-vélares
Bruyante	Sourdes		f	t	S		c	k	kp	x	xw
	Sonores	b	v	d	z	ɖ	j	g	gb	h	hw
Sonantes	Nasales	m				n	ny				
	Orales	w				l	y				

Figure N°3 : tableau phonologique des consonnes du Sahouègbè

Source : TOSSA (1984 : 94)

2.1.2. Les phonèmes vocaliques

La langue Sahouè comme la plupart des langues gbè compte douze (12) voyelles dont sept (7) orales et cinq (5) nasales. Elles se présentent comme suit :

i, e, ε, u, o, ɔ, a, in, εn, un, ɔn, an.

2.1.2.1. Classement

TOSSA (1984 :89) retient :

<u>Les séries</u> :	non arrondie orale	:	i, e ε, a
	non arrondie nasale	:	in, εn, an
	arrondie orale	:	u, o, ɥ
	arrondie nasale	:	un, ɥn
<u>Les ordres</u>	haut fermé	:	i, u, in, un
	haut ouvert	:	e, o
	bas fermé	:	ε, ɥ, εn, ɥn
	bas ouvert	:	a, an

2.1.2.2. Tableau phonologique des voyelles du Sahouègbè

Ordres \ Séries		Non ARRONDIE		ARRONDIE	
		orale	nasal	oral	nasal
H a u t	Fermé	i	in	u	un
	Ouvert	e		o	
B a s	Fermé	ε	εn	ɥ	ɥn
	Ouvert	a	an		

Figure N°4 : tableau phonologique des voyelles du Sahouègbè

Source : TOSSA (1984 :89)

2.2. La structure syllabique

Dans cette section, nous voulons distinguer les types structuraux canoniques attestés dans le Sahouègbè. A ce propos, TOSSA (1984 :105) expose les formes structurales suivantes :

2.2.1. Le type V

Cette forme se présente dans le cas où les unités syllabiques sont monosyllabiques. Nous la retrouvons dans les lexèmes verbaux et morphèmes grammaticaux. Ce type structural existe en inventaire fermé (limité)

Exemple : ò "tu"

E "il /elle/ça" (pronoms personnels)

ɥn "ne...pas/plus/rien etc."(marque de négation)

2.2.2. Le type CV

Il est composé d'une consonne et d'une voyelle.

Exemple : bì "brûler"

Kō "je"

2.2.3. Le type CCV

Nous comptons deux consonnes (C1 et C2) et une voyelle. La deuxième consonne, C2, est {n, [r]}

Exemple : xlè "montrer, compter"

xlōn "(s') asseoir"

2.2.4. Le type CwV

Dans ce cas, Cw est considéré comme des unités à statut monophonématique. W représente *h*, trait de labialisation.

Exemple : bwè "entasser"

swε "hier, demain"

2.2.5. Le type CyV

Dans ce cas, Cy est également considéré comme des unités à statut monophonématique. Y est le trait de palatalisation.

Exemple : byà "mûre"

Syá "cimenter/ avertir"

La schématisation de ces types présentés donne :

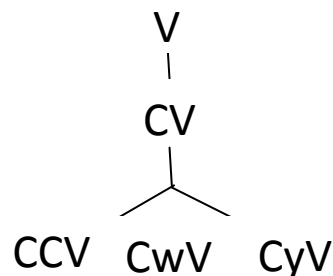


Figure N°5 : représentation de la structure syllabique du Sahouègbè

Source : TOSSA (1984 : 110)

2.3. Rappel tonologique

2.3.1. Les tons du Sahouègbè

TOSSA (1984 :118) distingue et définit trois (3) registres de tonalités correspondants respectivement au tonème Haut (H), Bas (B) et Moyen (M). Il ajoute qu'on peut aussi avoir le tonème modulé qui se réalise par la manifestation des deux (2) registres [Bas] et [Haut]. La modulation est constatée quand la voix monte rapidement du bas en haut sans qu'il y ait un allongement de la durée de la voyelle (ou de la syllabe).

2.3.2. Définition des tonèmes

- Le ton Haut \acute{v}

Il est non Bas, non Moyen, non Modulé

Exemple : xíxó "vieux, ancien"

fifó "la fin, le dénouement"

- Le ton Bas \grave{v}

Il est non Haut, non Moyen, non Modulé

Exemple : Àfò "brouillard/ gris-gris pour disparaître et réapparaître où et quand l'on veut".

- Le ton Moyen \bar{v}

Il est non Bas ; non Haut, non Modulé.

Exemple : òhwē "soleil/ poisson"

- Le ton Modulé \check{v}

Il est non Moyen, Bas et Haut

Exemple : òlǒ "crocodile / proverbe"

Maintenant que le ton, la structure syllabique et les phonèmes du Sahouègbè sont dégagés, nous pouvons aborder son étude.

Chapitre 3 : Clarification de quelques concepts et présentation du corpus

3.1. Clarification de quelques concepts

Certaines notions opératoires⁵ apparaissent régulièrement tout au long de cette étude. Nous tenons à les élucider afin d'aboutir réellement aux objectifs préalablement définis dans ce travail. Au nombre de ces notions, nous avons la notion de faute et de typologie. Comme la notion de faute fait appel à la notion de norme, nous nous attarderons donc à définir au prime abord cette notion de norme. Ensuite nous essayerons de lever l'équivoque sur d'autres concepts comme l'énoncé et l'énonciation, le graphème et le phonème, la graphie, l'écriture phonétique et l'écriture orthographique.

3.1.1. La norme

Le Dictionnaire Universel (1995 :838) précise que la norme en linguistique est « l'usage d'une langue considérée comme le modèle du bon langage ». C. DESIRAT & T. HORDE cités par TOSSOU (2006 : 17) abondent dans le même, quand ils définissent la norme comme « L'usage linguistique réglementé et socialement valorisé ». Au regard de ces définitions, nous pouvons comprendre que la notion de norme fait appel à la notion du "modèle", de "l'idéal" du "principe" et surtout du "bon usage". (Voir TOSSOU (2006 :17))

3.1.2. La faute

La faute est, selon BLONDE, DUMONT & GONTHIER cités par TOSSOU (2006 :19) « une atteinte individuelle et passagère contre l'usage ». Cet usage est le bon usage, la norme ou ce qui est "correct". A cet effet, CUQ cité toujours par TOSSOU (2006 :19) dit : « est correct ce qui correspond à la norme établie par la collectivité ». Il apparaît donc clair que la notion de faute s'oppose à la notion de norme et celui qui commet une faute a enfreint à la norme ou au bon usage. Or la langue étant un instrument de haute précision,

⁵ Nous entendons par **notions opératoires** des éléments ou concepts nécessaires à la réalisation ou à l'aboutissement d'un travail scientifique.

quand il y a faute, il y a manquement à la norme et, du coup, la communication (écrite, parlée etc.) devient peu claire ou carrément incomprise.

3.1.3. La typologie

La typologie est « la science qui, à partir d'ensemble, vise à élaborer des types, constitués par regroupement des données ayant en commun certains traits caractéristiques⁶ ». Ainsi nous pouvons nous accorder avec TOSSOU (2006 :20) que la typologie des fautes est donc «la taxinomie ou la classification des fautes ».

Les fautes relevées dans les énoncés de notre corpus sont de deux (02) types.

Nous distinguons :

- ✓ **Les fautes de type orthographique** : c'est la mauvaise représentation d'une langue sans suivre ses symboles graphiques qui, eux, sont relatifs à ses règles normalisées. Voir BADA (2005 : 114). Il y a dix (10) sous-catégories :
 - *Les fautes liées à l'utilisation d'autres phonèmes*
 - *Les fautes phonologiques* : elles regroupent les fautes d'orthographe et les manquements aux règles phonologiques.
 - *Les fautes morphosyntaxiques*: ce sont en générale les fautes de segmentation
 - Les fautes relatives à l'omission de mots,
 - Les fautes relatives au rajout de mots,
 - le niveau de style ou de langue,
 - les interférences linguistiques,
 - la méconnaissance de la forme des lettres,
 - l'utilisation de certains signes ou symboles inexistants ou non contextuels,
 - les fautes de signes de ponctuation.
- ✓ **Les fautes liées aux tons** : elles concernent la mauvaise notation et l'absence non justifiée des tons.

⁶ Dictionnaire Universel cité par TOSSOU C. A., (2006 :20).

D'une manière ou d'une autre nous pouvons réunir toutes ces fautes sous deux grandes catégories. Elles sont :

- ✓ Les fautes qui bloquent l'intercompréhension et empêchent la langue de remplir convenablement sa fonction de communication. Il s'agit des fautes qu'on ne peut tolérer ni sur le plan linguistique ni sur le plan pédagogique.

Ici, nous regroupons surtout les fautes liées aux tons.

- ✓ Les fautes qui ne bloquent pas l'intercompréhension. Il s'agit des fautes qui n'entravent pas la communication. On peut les tolérer sur le plan linguistique mais pas sur le plan pédagogique (éducation, méthode d'enseignement).

Dans notre travail ce sont les fautes de type orthographique (phonologie et segmentation) et les autres fautes (les omissions et les rajouts de mot, l'utilisation de certains signes ou symboles inexistantes ou non contextuels, la méconnaissance de la forme des lettres, le niveau du style ou de langue, le mauvais emploi ou l'absence des signes de ponctuation).

La plupart des fautes relevées dans les énoncés de notre corpus peuvent être classées dans cette deuxième catégorie. Certes la majorité d'elles rend imprécis et confus les énoncés mais elles ne bloquent pas systématiquement la communication. Donc, nous pouvons les tolérer au niveau de la « langue » mais pas au niveau de la pédagogie.

3.1.4. L'énoncé

DUBOIS et al. (1994: 180) précisent : « le mot énoncé désigne toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs ». REBOUL cité par TCHITCHI (1990 :13) ajoute qu'il est « l'acte du destinataire ». L'énoncé en linguistique est, selon le Petit Robert, la « phrase ou ensemble de phrases considérées indépendamment de l'énonciation ».

Il fait donc appel à l'énonciation.

3.1.5. L'énonciation

Selon le Dictionnaire Universel (1995 :422), en linguistique, l'énonciation est la « production d'un énoncé ». REBOUL cité par TCHITCHI (1990 :13) précise qu'elle est « le résultat » de l'acte du destinataire.

3.1.6. Le graphème

Le Dictionnaire de Linguistique (1994 : 227) définit le graphème comme étant «une unité graphique minimale entrant dans la composition d'un système d'écriture qui se réalise par des formes dites allographes dont le tracé dépend des autres éléments du système ». Il précise plus loin que le graphème correspond, dans l'écriture alphabétique, à la lettre. Dans l'écriture ce sont les unités de la deuxième articulation.

3.1.7. Le phonème

Le Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage (1994: 359) définit le phonème comme : « l'élément minimal, non segmentable, de la représentation phonologique d'un énoncé, dont la même nature est déterminée par un ensemble de traits distinctifs. » Il en existe une vingtaine à une cinquantaine selon les langues.

3.1.8. La graphie

Selon DUBOIS et al (1994: 227) la graphie désigne « toute représentation écrite d'un mot ou d'un énoncé ». Elle peut s'associer ou s'opposer à l'orthographe.

3.1.9. L'écriture phonétique

C'est la représentation (de façon abrégée) de la face matérielle des sons du langage (sans tenir compte de leur fonction linguistique). Selon DUBOIS et al. (1994 : 361).

3.1.10. L'écriture orthographique

Selon DUBOIS et al (1994 : 337), elle « est la représentation qui distingue les formes correctes des formes incorrectes dans une langue écrite, contrairement à la graphie, qui n'implique pas la référence à une norme grammaticale ». Elle présente les sons du langage à l'aide de système graphique conforme à la norme écrite d'une langue.

3.2. Présentation, transcription⁷ et traduction des énoncés du corpus

(E1) : Máou ton wɛgni ɛwhɛ ɖiɖà [Máwú tɔ̃ wɛɲi ɛɣwɛ ɖiɖà]

/Dieu / prep./ morph. être /sardine/préparée/

"C'est à Dieu la sardine préparée"

(E2) : kinikini Djuda ton wɛgni minminla [kinikini ʃuda tɔ̃ wɛɲi mɛ̃mɛ̃la]

/Lion/ Juda /prep./ morph/ être/ celui-là.

"C'est Lui le lion de Juda"

(E3) : Wà mɔ̃n nɔ̃n kamɔ̃n savonɔ̃n ɖo e nava gnò

[wà mɔ̃ nɔ̃ kamɔ̃ savonɔ̃ ɖo e nava ɲɔ̃]

/fais/ ainsi/verbe de l'hab. /verbt. de neg./ se plaindre + verbe de l'hab/ conj. de coord./ il-ça/ verbt. du fut./ pourrir/

"Sois en train de faire ça, ne te lamente plus car ça pourrira"

(E4) : Obui có : Jesu tɛ̃jè whlinmigan [Obɥi có : jesu tɛ̃jè ɣwlɛ̃migã]

/interj./ vraiment/ :/ Jésus/ adj. poss/ sauver nous/

"Oh, vraiment : mon Jésus sauve-nous !"

⁷ Nous tenons à noter que la transcription phonétique a été faite tel que chaque énoncé est écrit sur le taxi moto. Signalons également que pour représenter les graphèmes « h » et « hw » (de l'A.L.N) nous avons respectivement utilisé les symboles phonétiques [ɣ] et [ɣw].

(E5) : Eɔn ká nɔ nɔ jlo gbɛto di dena Maou djró do. [Eĩ ká nĩ nĩ jlo gbɛto di dena Mawu jró do].

/ça- négatif/ verbt. de l'hab./ plaire/ homme/ comme/ exactement/ Dieu/ vouloir/comme/

"ça ne plait pas à l'homme comme ça plait à Dieu"



(E6) : Aklunɔ Gigogan Jesu kin-klin Jété [Aklunĩ Gigogã jesu kẽ-klẽjete]

/seigneur/ Roi de gloire/ Jésus/ pardon/ descendre/

"Seigneur Jésus, Roi de gloire, daigne descendre"

(E7) : ko nylɔn djie dɔ àhũn jesu ton mɛ la. [ko nĩ djie dɔ àɣu jesu tĩ mĩ la]

/je/ plonger/ moi-même/conj. de Coord./ la rosée/ Jesus/ prep./ prep./ pdm/

"Je me plonge car il y a la rosée dans Jésus"

(E8) : wan nyi nyi min mi nɔ nɔ kakaɔoyi [wã nĩ nĩ mĩ mi nĩ nĩ kakaɔoji]



/odeur/ être/ être/ prép./nous/ verbt. de l'hab./ rester/ éternellement/

"C'est dans l'amour que nous resterons jusqu'à l'éternité"

(E9) : Égbé do sou Yinwanna non zo towe [Égbé do su nĩwãnã nĩ zo towe]

/aujourd'hui/ planter/ interdit/ aime/ prochain / adj. poss./

"Aujourd'hui a des interdits ; aime ton prochain"

(E10) : Djohodo sewunbi dó Àdǎn ɔn jè kpodo εgbɛ [jɔxodo seũbi dó Àdǎ ɔ jè

kpodo εgbɛ]

/laisse tomber/ entièrement/ prép./ Àdǎn / verbt. de nég./ seoir/ prep./ vie/

"Laisse tomber entièrement dans Àdǎn ne sied pas à la vie".

(E11) Ònù gan mɛ ɔn din [Ònù gã mĩ ɔ dĩ]

/bouche/ heure/prep./verbt. de nég. /passer/

"L'heure de la bouche n'est pas passée"

(E12) : can nɔ̃ ye mɛ sans problem Mɔ̃-hun-tɔ̃-tɔ̃ Awe zohunbɔ̃. [kã nɔ̃ je mɛ̃ sã
problɛm Mɔ̃-ũ-tɔ̃-tɔ̃ Awe zoũbɔ̃]

/Je vais/ rester/ eux/prép./prép./problème/ moi-même/ jeune homme/ infatigable/
"Je resterai parmi eux sans aucun problème car je suis un jeune homme vaillant
et endurant"

(E13): Oboumatin. Moblebu Awe. kpakpa last original [Obumatĩ. mɔ̃blebu awe
kpakpa last original]

"Rien à redouter tant que je vivrai, je vaincrai et serai toujours la tête"

(E14) : Okin dɛ̃ mɛtɔ̃ ɔ̃n afɔ̃ tɔ̃we : mi an fɔ̃n kpodan kpo [Okẽ̃ dɛ̃ mɛtɔ̃ ɔ̃ afɔ̃
tɔ̃we : mi ã̃ fɔ̃̃ kpodã̃ kpo]

/rancune/guetter/S.O./verbt. de nég./pieds/adj. poss./ponct./pron.
pers./verbt./réveiller/avec travail/prep./

"celui qui te hait ne t'empêche pas d'avancer ; levons-nous avec le travail"

(E15) : Égbé on won mede gbede ... kpɔ̃n [Égbé ɔ̃ wɔ̃ mɛ̃de gbede ... kpɔ̃]

/aujourd'hui/verbt. de nég./oublier/quelqu'un/adv./ .../regarder/

"Aujourd'hui n'oublie jamais quelqu'un"... "regarde"

(E16) : Ònù he ná òzò ɔ̃n hù òwé ɔ̃n kpewu na hu gbede [Ònù xe ná òzò ɔ̃ ɣù
òwé ɔ̃ kpewu na ɣu gbede]

/bouche/que/feu/ verbt. de nég./tuer/asticot/verbt. de nég./pouvoir/verbt. du
fut./tuer/jamais/

"La bouche que la sécheresse n'a pas tuée, l'asticot (non plus) ne peut la
détruire".

(E17) : kájɛ̃gni « àkɔ̃ wè » waodan ni we Enadin ye na kowe [Kájɛ̃ni « àkɔ̃
wè » waodã̃ ni we enadẽ̃ je na kowe]

/Verbt. de l'imp. neg. tomber/papillon/adj. num. card./sinon/pron./ verbt. du fut./moquer toi/travailler/ que (il)/ blanchir/sinon/on/verbt. du fut./se moquer de toi/

"Ne tombe pas « deux papillons », bats toi sinon on se moquera de toi"

(E18) : NĒhun ni ca. hlɔn ganji áamá gɔ́ é nɔ́ whla do [NĒχũ ni ka. χlɔ̃ nɔ̃ gãji áamá gɔ́ é nɔ́ χwla do]

/gombo/qui/vouloir/bien donner/entraîn de/très bien/pâte fermentée de maïs/prop./il (ça)/ morph. de l'hab. / cacher/prop./

"Le gombo qui va bien produire c'est sous la pâte fermentée de maïs qu'il se cache"

(E19) : kpɔwu^ou Zanwan ye nɔ̃ zon bo non do sa tɔ̃ [kpɔwu^ou zãwã je nɔ̃ zɔ̃ bo nɔ̃ do sa tɔ̃]

/idéophone/fourmis magnans/plur./verbt. de l'hab./aller/prop./verbt. de l'hab./traverser/fleuve/

"C'est tous unis que les fourmis magnans traversent un cours d'eau"

(E20) : Ònoù he na owen nan du áamá wou wè élé tēgbè [Ònù xe na owã nã du áama wu wè élé tɛgbɛ]

/bouche/que/morph/chenille/morph/manger/pâte fermentée de maïs/prop./ cela/ être/ toujours/

"la bouche que la chenille va manger est sur la pâte fermentée de maïs"

(E21) : Àdǎn ɔ̃n jɛ wè Fa sewunbí total [Àdǎ̃ ɔ̃ jɛ̃ wè fa séũbi total]

/Àdǎn/ verbt. de nég./ seoir/toi/apaiser/entièrement/total/

" Àdǎn ne te va (sied) pas. Calme-toi"

Chapitre 4 : Typologie des fautes relevées

4.1. Les fautes de type orthographique

Selon BADA (2005: 114) une orthographe est « la représentation d'une langue par des symboles graphiques au moyen de règles normalisées ».

DUBOIS et al. (1994: 337) précisent que le concept d'orthographe « implique la reconnaissance d'une norme écrite par rapport à laquelle on juge l'adéquation des formes que réalisent les sujets écrivant une langue ». Elle suppose que l'on distingue les formes correctes des formes incorrectes.

Ici, ces incorrections ou déviations sont causées par :

4.1.1. Les fautes liées à l'utilisation d'autres phonèmes :

Ce sont la méconnaissance (l'ignorance) de l'existence ou de l'orthographe d'un phonème et l'utilisation de phonème d'un alphabet autre que l'ALN.

Nous notons ces cas au niveau des énoncés :

N°1

(E1) : Máou ton wɛgni ɛwhě dɪdà [Máwú tɔ̃ wɛ̃ni ɛ̃ɣwɛ̃ dɪdà]

/Dieu/ prep./ morph. être/sardine/préparée/

"C'est à Dieu la sardine préparée"

Nous notons précisément la présence d'autres alphabets comme:

Oú → Máou : ou [u] est une diphtongue de l'alphabet français. Il existe également en ALN mais son orthographe est plutôt U.

NB : nous retrouvons également cette faute au niveau des énoncés N°5, 9, 13, 20. Maou devrait être écrit *Mau* (ou mawu s'il faut tenir compte de la labialisation). Et même dans ce cas quelque chose manquerait au sens authentique de ce mot.

Maou (ou Mau, suite à la correction apportée) désigne "Dieu, l'Inégalable, le suprême, le Majestueux". Pour cela, nous en déduisons qu'il devrait être écrit (et si possible prononcé) Mahu. Ce qui pourrait être décomposé en :

Ma et hu

/Neg./ et / égal, dépasser, surplanter, dominer, etc./

Ainsi on aurait vraiment eu Mahu ="l'inégalable", "le Tout-Puissant".

Au regard de cet éclaircissement, nous pourrions donc conclure que le conducteur (ou celui qui a écrit le message) s'est limité à un « discours spontané⁸ » pour écrire Maou.

-gn→wegni : gn [ɲ] est une lettre de l'alphabet français. Il s'écrit autrement en ALN. Sa transcription est ny, nasale palatale. Le conducteur aurait donc méconnu, ignoré ou confondu son orthographe. Il aurait dû écrire *wɛnyi* au lieu de *wɛgni* :

NB : cette faute est également repérée au niveau des messages N°2, 3, 17.

-ɛ→wɛgni/ɛwhě : l'utilisation d'un phonème avec un signe diacritique relève de l'alphabet Yoruba et ses variantes (Idaasha, Isha, Shabɛ, Ijɛ, Ifɛ, Ajashɛ, Ana, Ketu, Mokolɛ). C'est de cet alphabet que se sont servis beaucoup de traducteurs de documents religieux (la bible surtout) de certains parlers gbe près de la frontière Nigéria. Voir Capo (1997: 143). En ALN ɛ est transcrite ɛ. Le conducteur (ou celui qui a écrit le message) aurait donc confondu (ou méconnu) l'orthographe convenable.

Wɛnyi devrait être écrit *wɛnyi* (selon l'ALN).

NB : cette faute est récurrente au niveau d'autres énoncés comme le N°2,5, 17.

-on → ton : on [ɔ̃] est une diphtongue de l'alphabet français et non de l'ALN où il est plutôt transcrit ɔn, phonème vocalique nasal, postérieur arrondi

⁸ Cela désigne un discours « à débit rapide » (voir TCHITCHI 2008 :106).

du 3^{ème} degré. Nous pourrions déduire que ce conducteur méconnaît (ou confond) soit l'orthographe de ce phonème soit l'alphabet qu'il utilise. Il devrait écrire tɔn et non ton.

NB : nous notons aussi cette faute au niveau des messages N°2, 7, 9, 15, 19.



Photo N° 1 : Zémidjan en circulation

Cliché : HOUNGUIA E., Janvier 2011

Incription sur la plaque : Máou ton wɛɲni ɛwhɛ dɪdà

N°2

kinikini Djuda ton wɛɲni minminla [kinikini ʃuda tɔ̃ wɛɲni mɛ̃mɛ̃la]

/Lion/ Juda /de-pour/ morph./ être/ celui-là.

"C'est Lui le lion de Juda"

-Dj → Djuda : Dj est transcrite J et se prononce [dj] (selon l'ALN). Ainsi Dj devrait être substitué par J (j), occlusive palatale sonore, et on aurait eu Juda au lieu de Djuda.

NB : les messages N°5, 10 contiennent également cette faute.

-In minminla : in [ĩ] est un phonème de l'alphabet français. Il est contenu dans les mots comme fin [fĩ] ou sein [sĩ]. Il existe aussi dans l'ALN et s'écrit εn. « Minminla » est mal écrit et, du coup, serait mal lu. Pour retrouver son sens correct et éviter une lecture erronée, il faudrait remplacer in [ĩ] par [ĩ̃]. La règle de nasalisation obligeant, nous aurons la voyelle orale ε qui suivra le phonème nasal [m] pour donner mε que nous lirons [mĩ̃].

Ainsi nous aurions eu la forme correcte *mεmεla* [mĩ̃mĩ̃la] au lieu de minminla [mĩmĩla] (comme l'a inscrit le conducteur).

NB : cette faute est également notée au niveau des énoncés N°4, 6, 8 et 17.

N° (E3)

Wà mɔ́n nɔ̀n kamɔ́n savonɔ́n ɔo e nava gnò [wà mɔ́ nɔ̀ kamɔ́ savonɔ́ ɔo e nava nɔ̀]

NB : la faute d'ordre orthographique de cet énoncé a été déjà étudiée plus haut

N°4

Obui có : Jesu tɛ̀jè whlinmigan [Obui có : jesu tɛ̀jè ɣwlɛ̀migã]

/oh/ vraiment/;/ Jésus/ adj. Poss/ sauver nous/

"oh, vraiment : mon Jésus sauve-nous !"

-J (j)→ tɛ̀jè : la lettre j existe aussi bien dans l'alphabet français que dans l'ALN. Dans l'alphabet français, j se prononce [ʒ] comme dans jour, jeune, mangeons ; dans l'API, il se prononce [j]. Alors qu'en ALN il se prononce [dj]. Parmi ces trois (3) prononciations, la première ([ʒ]) et la troisième ([dj]) ne donnent aucun sens à ce mot dans la phrase (et même dans la langue). C'est seulement la deuxième [y], correspondant à [j] de l'API qui fait retrouver à ce

mot son sens correct et correspondant au message du conducteur. Nous remarquons que le conducteur (ou celui qui a écrit l'énoncé) a utilisé plusieurs alphabets dont, pour la plupart, les graphèmes de l'ALN.

Nous pouvons donc déduire que le conducteur méconnaît (ou confond) les alphabets utilisés, leur orthographe ou leur mode d'utilisation. Il aurait dû choisir et utiliser les graphèmes d'un seul alphabet (l'ALN peut-être). Ainsi son énoncé serait correct, précis et les lecteurs auraient eu de la facilité à le lire. On devrait donc avoir tɛ̀yè au lieu de tɛ̀jè.

N°5

Eɔn nɔ jlo gbɛ̀ɔ di dena Maou djró do. [Eɔ̃ nɔ̃ jlo gbɛ̀ɔ dɪ dɛna Mawu ʃró do]
/ça- négatif/ habit/ plaire/ homme/ comme/ exactement/ Dieu/ vouloir/comme/
"ça ne plait pas à l'homme comme ça plait à Dieu"

-ɔ → gbɛ̀ɔ : le phonème o souscrit d'un petit trait vertical (ou d'un point) n'existe pas dans l'ALN. Comme ɛ (énuméré plus haut), ɔ est un graphème de l'alphabet yoruba et ses variantes. Dans l'ALN, il correspond à ɔ, voyelle orale postérieure arrondie du 3^{ème} degré et se prononce [ɔ] dans *comme*, *folle*, *botte*.

Nous retenons donc que le conducteur aurait sûrement méconnu (confondu) soit les alphabets utilisés soit leurs représentations graphiques. Sinon, il aurait écrit gbɛ̀ɔ⁹ et non gbɛ̀ɔ.

NB : Nous relevons cette même faute au niveau des énonces N°3, 6, 8, 9, 19.

-d → *di-dena-do* = si nous considérons le message que cet énoncé (ou les mots qui le constituent) véhicule, nous pouvons déduire que la consonne d ne donne aucun sens aux mots précédents. Ces mots (di-dena-do) retrouveraient leur sens si et seulement si on remplaçait la consonne dentale **d** par la post-alvéolaire sonore **d**.

⁹ Nous nous intéressons uniquement à la correction de l'orthographe de ɔ et non de ɛ

NB : Cette faute est aussi notée dans les messages N° 9, 10, 15, 16, 20

N°6



(E6) Aklunõ Gigogan Jesu kin-klin Jêté [Aklunõ Gigogã jesu kẽ-klẽ jɛte]

/seigneur/ Roi de gloire/ Jésus/ pardon/ descendre/

"Seigneur Jésus, Roi de gloire, daigne descendre"

-ê, é→Jêté : le mot semble être systématiquement écrit en français (mais il n'existe pas) à cause des accents (^, ´). Nous ne pouvons pas non plus considérer que ces unités suprasegmentales sont des tons car, même si c'était le cas, son orthographe et surtout sa prononciation porteraient un coup à son sens.

Nous comprenons par là que le conducteur serait en train de penser écrire ε (quand il écrit ê) et e (grand il écrit é). Il ignore d'une part l'orthographe ou l'existence des phonèmes ε et e et d'autre part l'existence et l'emploi des tons haut bas (^) et haut (´). Finalement il n'a ni écrit en français (car jêté n'y existe pas) ni en Sahouè (car le mot ainsi écrit et prononcé n'y existe pas). On devrait plutôt avoir jètè

NB : nous avons cette même faute au niveau des énonces N°9,15 et 20.

N°7

(E7) ko nylɔn djie dõ àhũn jesu ton mɛ la. [ko ɲlõ djie dõ àhũ jesu tõ mɛla]

/je/ plonger/ moi-même/car/ la rosée/ Jésus/ de (pour)/ dans/ pdm/

"Je me plonge car il y a la rosée dans Jésus"

-d→dõ : dõ signifie "car, parce que" si nous considérons la fonction de cause ou raison qu'il véhicule.

Mais quand nous remplaçons cette consonne (post alvéolaire sonore) d , par d (consonne dentale sonore), nous obtenons la préposition do qui signifie "dans, en " etc. et l'énoncé retrouve du coup son sens correct¹⁰.

Nous pouvons comprendre par là que le conducteur ignore (ou confond) l'orthographe de ce phonème.

NB : cette même faute est relevée dans les énoncés, N° 1 et 8,

Remarque : les fautes d'ordre orthographique contenues dans les énoncés N°8 et 9 ont été déjà étudiées.

N° 10

(E10) Djohodo sewunbi dó Àdǎn ɔn jè kpodo εgbε [ɔɔɔodo seũbi dó Àdǎ ɔ̃ jè kpodo εgbε]

/laisse tomber/ entièrement/ prep./ Àdǎn / verb.t de nég./ seoir/ avec/ vie/

"Laisse tomber entièrement dans Àdǎn ne sied pas à la vie".

$h \rightarrow$ Djohodo: la consonne h (bruyante labio-dentale sonore) devrait être remplacée par la consonne X (bruyante labio-dentale sourde) avant que ce mot ne soit correct et convenable à ce contexte¹¹. Ce $[X]$ se prononce comme $[j]$ espagnol. Une fois la substitution (de h par X) faite, on pourra lire Djoxodo (Joxodo) qui signifie "laisse tomber ce(s) problème(s)" au lieu de Djohodo (Johodo) "laisse l'argent"

NB : Cette même faute revient dans les énoncés N° 16,20

N° 11

(E₁₁) Onu gan mε ɔn din

NB : cet énoncé ne contient aucune faute d'ordre orthographique

N°12

¹⁰ « Est correct ce qui correspond à la norme établie par la collectivité » (CUQ 1991 : 2000)

¹¹ Nous avons ignoré exprès les autres types de fautes (car nous étudions ici un type de faute précis). Toutefois nous rappelons que **Djohodo** existe et signifie "laisse l'argent". Il peut donc être employé dans un autre contexte.

(E12) can nɔ ye mɛ sans problem Mɔ-hun-tɔ-tɔ Awe zohunbɔ. [kã nɔ̃ je mɛ̃ sã
problɛm Mɔ̃-ũ-tɔ-tɔ Awe zoũbɔ]

/Je vais/ rester/ eux/ dans/ sans/ problème/ moi-même/ jeune homme/
infatigable/

"je resterai parmi eux sans aucun problème car je suis un jeune homme vaillant
et endurant"

✓ C → can= la consonne c de l'ALN existe aussi dans l'alphabet français mais elle n'y a pas les mêmes prononciations. Dans l'alphabet français, c se prononce [k]. Par contre dans l'ALN où elle se prononce [tch], voir ABB (2006 : 8). L'énoncé devient incorrect si nous concédons c auprès de an pour obtenir "can". Bien qu'existant dans la langue, can "choisir, trier, sélectionner" donne un sens confus à cet énoncé et ne peut donc être utilisé dans ce contexte. Toutefois il (can) pourrait retrouver son sens intégral si on remplaçait c, occlusive palatale sourde, par K, occlusive vélaire sourde. Ainsi nous aurions eu la forme correcte, kan, forme contractée utilisée dans les discours spontanés pour dire kò nà "je vais".

NB : cette faute est également présente dans l'énoncé n° 18

4.1.2. Les fautes d'ordre phonologique

DUBOIS et al. (1994 : 356) définissent la phonologie comme la « science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique. Elle étudie les éléments phoniques qui distinguent dans une même langue deux messages de sens différents ». Il apparaît donc clair que cette science est à l'antipode de la phonétique qui, elle, s'intéresse juste à « la face matérielle des sons du langage humain ». ¹²

Dans la présente étude, les fautes d'ordre phonologique concernent les manquements aux règles de la phonologie.

¹² N. TROUBETZKOY cité par Dubois et Al, (1994)

Ici nous repérons notamment les fautes de nasalisation, de labialisation et de palatalisation.

4.1.2.1. Les fautes de nasalisation

Elle précise que « toute voyelle qui vient immédiatement après une lettre nasale (n, ny, m) est automatiquement nasalisée. Il en est de même pour toutes voyelles qui suivent une voyelle nasalisée (an, in, εn, ɔn, un) » voir ABB (2006 :23). Elle a été aussi exposée dans TOSSA (1984 :45)

NB : Les énoncés qui ne respectent pas cette règle phonologique sont les N°2, 3, 7, 8, 9,19, 20.

4.1.2.2. Les fautes relatives à la labialisation

Elle exige que la lettre w suive une consonne ; autrement dit l'on doit avoir « une consonne + la lettre w » voir ABB (2006 :23). C'est en fait la lettre **u** qui est en position médiane qui devient **w**. Cette règle phonologique est aussi exposée et illustrée (avec un certain nombre de consonnes) par TOSSA (1984 :60).

NB : Font également partis de cette faute les énoncés n°1, 4 et 18.

4.1.2.3. Les fautes relatives à la palatalisation

Selon cette règle phonologique discutée dans TOSSA (1984 : 71), c'est le phonème **y** qui suit une consonne. On ne peut donc avoir par exemple la voyelle **i** en position médiane c'est-à-dire entre une consonne et une voyelle. Voir ABB (2006 :22).

NB : L'énoncé n°7 contient cette faute

4.1.3. Les fautes de segmentation

Selon DUBOIS et al (1994 :317), la segmentation « est une procédure constituant à segmenter l'énoncé c'est-à-dire le diviser en unités discrètes dont chacune représentera un morphème ».

Ici, nous relevons surtout :

- ✓ La segmentation des unités
- ✓ La non segmentation des unités
- ✓ La mauvaise distribution des constituants de la phrase

4.1.3.1. La segmentation des unités

Il y a des constituants qui, une fois, séparés des uns et des autres n'ont plus de sens et empêchent la précision de l'énoncé (ou du message).

NB : Cette faute n'existe pas dans le corpus

4.1.3.2. La non segmentation des unités

Certains constituants qui devraient être écrits séparément sont écrits en un seul mot. Du coup, la règle morpho syntaxique a été dérogée.

Nous avons en exemple l'énoncé :

N°1

(E1) máou ton wɛɲni ɛwhě ɖiɖà

Máou ton wɛɲni ɛwhě ɖiɖà [Máwú tɔ̃ wɛ̃ɲni ɛ̃ɣwě ɖiɖà]

/Dieu/ de pour/ Morph. Etre/Sardine/préparée/

"C'est à Dieu la sardine préparée"

- ✓ wɛɲni : est formé de deux différents constituants. Wɛ, "c'est" (pour préciser ou mettre en relief) et l'auxiliaire être « gni ». Pour respecter la règle morphosyntaxique, il serait nécessaire d'écrire wɛ gni au lieu de wɛɲni.
- ✓ NB : nous notons ces mêmes fautes dans les énoncés N°3, 4, 5, 9, 10, 14,17 et 19.

4.1.3.3. La mauvaise disposition des constituants de l'énoncé

C'est le non respect de la place convenable de chaque constituant afin de maintenir l'ordre et la cohérence dans l'énoncé.

Cette faute se confirme au niveau de l'énoncé :

N°3

(E3) Wà mɔ̀n nɔ̀n kamɔ̀n savonɔ̀n ɔ̀o e nava gnò [wà mɔ̀ nɔ̀ kamɔ̀ savonɔ̀ ɔ̀o e nava ɲɔ̀]

/fais/ ainsi/verbe de l'hab. /verbants/ se plaindre + verbe de l'hab/ car/ il-ça/ verb du futur/ pourrir/

"Sois en train de faire ça, ne te lamente plus car ça pourrira"

✓ kamɔ̀n savonɔ̀n : ici, le verbe savo "se plaindre, se lamenter" est conjugué à l'impératif négatif. Dans un tel cas, pour utiliser un morphème de l'habituel, ce sera mieux de le faire suivre immédiatement du verbe.

Ainsi, au lieu de **kamɔ̀n savonɔ̀n**, on aurait eu *kamɔ̀n nɔ̀ savo*

NB : même dans l'énoncé N°2, nous retrouvons encore cette faute.

4.1.4. Les fautes relatives à l'omission de mots

L'énoncé est une « phrase ou un ensemble de phrases considérées indépendamment de l'énonciation ». À partir de ce rappel du Petit Robert noté dans TCHITCHI (1994 :10) nous pouvons comprendre que si, dans un énoncé, un mot manque les protagonistes du discours ne pourront plus se comprendre. Que le mot soit expressément ou inexpressément retiré, l'énoncé sera difficilement compris des sujets parlants. Certains énoncés du corpus sont donc restés imprécis à cause de ces fautes d'omission.

Nous citons en illustration entre autres énoncés le N°18

(E18) : Nɛhun ni ca. hlɔ̀n ganji áamá gɔ̀ é nɔ̀ whla do [Nɛ̃χũ ni ka. χlɔ̃ nɔ̃ gãji áamá gɔ̀ é nɔ̃ χwla do]

/gombo/qui/vouloir/bien donner/entraîn de/très bien/pâte fermentée de maïs/sous/il (ça)/ morph. de l'hab. / cacher/prep./

"Le gombo qui va bien donner c'est sous la pâte fermentée de maïs qu'il se cache"

Il y a deux (2) omissions

D'abord entre « on » et « ganji », il manque le verband de l'habituel **nɔ** (pour mieux préciser le temps verbal de l'énoncé). Ensuite pour préciser le lieu où se cache le gombo, on aurait dû utiliser entre autre un élément de focalisation (par exemple **wɛ** entre le prédicatif «**gɔ**» et le pronom personnel «e»). Ainsi, on aurait eu :

Nɛhun ni ca. hlɔn **nɔ** ganji á má gɔ **wɛ** e nɔ hwla do. (seule la faute d'omission a été corrigée)

NB : les énoncés N°11, 14 et 19 renferment également ces cas d'omission.

4.1.5. Les fautes relatives au rajout de mots

Les fautes de rajout sont à l'antipode des fautes d'omission. Dans ce cas de fautes, les mots sont de trop empêchant ainsi la compréhension aisée de l'énoncé.

C'est le cas de l'énoncé N°5

(E5) Eɔn ká nɔ nɔ jlo gbɛɔ di dena Maou djró do. [Eɔ̃ ká nɔ̃ nɔ̃ jlo gbɛɔɔ ɔi ɔ̃dena Mawu ʒró do]

/ça- nég./ hab./ plaire/ homme/ comme/ exactement/ Dieu/ vouloir/comme/

"ça ne plait pas à l'homme comme ça plait à Dieu"

Dans cet énoncé nous relevons 2 cas de fautes de rajout :

✓ La 1^{ère} est l'emploi de plusieurs marques de négation.

Eɔn (corrigé E ɛn) est composé :

- du pronom personnel : **E** signifiant "il/elle/ cela"
- et du verband de négation : **ɔn** représentant " ne ... pas, ne ... jamais etc."

Dans ce même énoncé nous notons encore la présence de deux autres marques de négation en plus de **Eɛn**. Ce sont :

- **ká nɔ** signifiant "il ne faut pas"
- et de gbede signifiant "jamais"

Le deuxième cas de faute de rajout est la répétition du morphème de l'habituel **nɔ** dans cet énoncé.

On devrait éviter cette répétition (**nɛ nɛ**) pour rendre moins confus cet énoncé.

Donc entre autre cet énoncé aurait pu être écrit:

E ɛn jlo gbɛto gbede di dena Mahu djró do¹³

Ká nɔ̃ jlo gbɛto gbede di dena Mahu djró do¹⁴

4.1.6. Les fautes dues au niveau de style ou de langue

À cause de leur profession ou mode de vie, certains groupes de la société utilisent des niveaux de langues particuliers. Des fois, ils utilisent des codes langagiers qui ne sont compris que par eux-mêmes ou d'autres locuteurs familiers (habitués) à leur cercle. C'est le cas des conducteurs de taxis motos. Nous illustrons ceci par l'énoncé n°12.

(E12) : can nɔ̃ ye mɛ sans problem Mɛ-hun-tɛ-tɛ Awe zohunɔ̃. [kã nɔ̃ je mɛ sã problɛm Mɔ̃-ũ-tɛ-tɛ Awe zoũbɔ̃]

/Je vais/ rester/ eux/ prep./ prep./ problème/ moi-même/ jeune homme/ infatigable/

"je resterai parmi eux sans aucun problème car je suis un jeune homme vaillant et endurant"

La faute est **Awe zohunɛ**

NB : nous citons aussi les énoncés n°8 et 13 comme faisant partie de sous catégorie de faute

4.1.7. Les interférences linguistiques

Selon le dictionnaire linguistique des sciences du langage, cité par TOSSOU (2006 :21) l'on parle d'interférence linguistique « Quand un sujet bilingue utilise dans une langue A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique d'une langue B ».

¹³Nous avons seulement corrigé la faute de rajout (en négation) et non les fautes d'orthographe déjà corrigées plus haut.

¹⁴Ká nɔ̃ peut-être substitué par un autre pronom personnel (gükún, òdan etc.)

Généralement elles n'empêchent pas la communication car plus les « langues foisonnent autour de nous » plus « l'usage des interférences linguistiques » s'impose à chaque locuteur vivant dans un milieu multilingue. Voir TCHITCHI (2008 :75). Mais dans le cas de plusieurs des énoncés recueillis, elles sont employées de façon pédante et codée. Dans certains énoncés, nous notons des mots venant de 2, 3, 4 et même 5 diverses langues ; les unes parfois d'aucune parentée génétique voire même typologique avec les autres. Ces genres d'énoncé sont difficilement compris des lecteurs qui ne maîtrisent pas les mots de la langue source et/ou de la langue cible.

Nous en avons en illustration l'énoncé

N° 12

(E12) : can nɔ̃ ye mɛ sans problem Mɔ-hun-tɔ-tɔ Awe zohunbɔ. [kã nɔ̃ je mɛ̃ sã
problɛm Mɔ̃-ũ-tɔ-tɔ Awe zoũbɔ]

/Je vais/ rester/ eux/ prep./ prep./ problème/ moi-même/ jeune homme/
infatigable/

"Je resterai parmi eux sans aucun problème car je suis un jeune homme vaillant
et endurant"

Nous relevons dans cet énoncé quatre (4) différentes langues que sont:

- 1- Le français « sans problème »
- 2- Le yoruba « Awe »
- 3- Le Sahouègbè « can nɔ̃ ye mɛ, mɔ̃ hun tɔ tɔ »
- 4- Le fongbè “un” dans “zohunbɔ »

NB : comme énoncés renfermant également cette faute, nous citons les n°8, 13
et 21.



Photo N°2 : zémidjan en circulation

Cliché : HOUNGUIA E., Janvier 2011

Incription sur la plaque : Àdǎn òn jε wè Fa sewunbí total

4.1.8. La méconnaissance de la forme des lettres

Nous distinguons deux sous-catégories :

- la mauvaise utilisation de lettre majuscule
- et la mauvaise utilisation de lettre minuscule.

4.1.8.1. La mauvaise utilisation de lettre majuscule

Il y a normalement usage (emploi) de lettre majuscule principalement :

- ✓ Après des signes de ponctuation comme . - ! - ? - ; etc. ou précisément au début d'une (nouvelle) phrase.
- ✓ A la première lettre d'un nom propre
- ✓ Au début d'un nouveau paragraphe.

✓ Etc.

Mais c'est le contraire que nous observons au niveau des énoncés N° 12-9-21-19-6-17-18



Photo N°3 : zémidjan garé

Cliché : HOUNGUIA E., Janvier 2011

Inscription sur la plaque: Oboumatin. Moblebu Awe. kpaKpa last original

4.1.8.2. La mauvaise utilisation de lettre minuscule

Au début de phrase, ou après un point, on ne peut avoir une lettre minuscule. C'est cette faute qui a été relevée au niveau des énoncés N° 12 et 13.

E13 : Oboumatin. Moblebu Awe. kpaKpa last original

4.1.9. L'utilisation de certains signes inexistants ou non contextuels

Certains énoncés renferment des signes ou symboles qui, parfois, n'existent nulle part ou ne correspondent pas aux contextes dans lesquels ils sont utilisés. Nous citons, entre autres, l'énoncé n°6.

✠
Aklunõ Gigogan Jesu kin-klin Jêté [Aklunõ Gigogã jesu kẽ-klẽ jɛte]

/seigneur/ Roi de gloire/ Jésus/ pardon/ descendre/

"Seigneur Jésus, Roi de gloire, daigne descendre"

Nous avons le signe " ✠ " dont la présence et surtout la signification n'apportent rien à cet énoncé.

NB : les énoncés n°8, 13,19 et 20 contiennent également ces genres de signe ou symbole.

4.1.10. Les fautes de signe de ponctuation

Ici nous regroupons la mauvaise utilisation et l'absence des signes de ponctuation. La ponctuation ne varie pas du Sahouègbè en français. Les signes de ponctuation ont différentes valeurs. Autant qu'on les compte dans les langues, « ils servent à séparer les phrases, les propositions, les mots entre eux pour obéir à un besoin de clarté ou pour marquer une nuance de la pensée ou une intonation » Dubois & Lagane (2004 :21). Voilà pourquoi si l'on emploie un signe de ponctuation et l'on ignore sa valeur, son rôle ou sa place, l'énoncé est mal construit et le message manque de précision.

4.1.10.1. La mauvaise utilisation de signes de ponctuation

C'est le cas des énoncés N° 13-12-14-15-17-18.



Photo N°4 : zémidjan au repos attendant le vulcanisateur

Cliché : HOUNGUIA E., Janvier 2011

Inscription sur la plaque : Nɛhun ni ca. hlɔn ganji áma gɔ́ é nɔ́ whla do

4.1.10.2. L'absence des signes de ponctuation

Nous observons que dans ou à la fin de certains énoncés, il n'y a pas de signes de ponctuation pour nuancer le message. Nous citons en exemple les énoncés N°12-21-16-17-19.

(E17) : kájɛgni « àkɔ́ wè » waodan ni we Enadin ye na kowe [Kájɛɲi « àkɔ́ wè » waodã ni we enadẽ je na kowe]

4.2. Les fautes de tons

Ce sont des fautes qui ne favorisent pas la compréhension du message écrit à cause des tons qui sont mal ou non notés. Elles ne permettent pas au langage de remplir sa fonction de communication.

Elles proviennent majoritairement de la mauvaise notation et l'absence des tons.

4.2.1. Les fautes provenant de la mauvaise notation des tons

Ces genres de fautes ont complètement rendu incompréhensibles les énoncés. Les tons qui, devraient assurer une fonction distinctive, une fois mal placés laissent inexistantes ou non contextuels les mots des énoncés concernés. Voir KINHOU (1984 et 2004). C'est surtout le cas de l'énoncé :

N°1

(E1) Máou ton wəgni èwhě dɪdà [Máwú tɔ̃ wɛ̃ɲi èɣwě dɪdà]

/Dieu/ prep./ morph. être/sardine/préparée/

"C'est à Dieu la sardine préparée"

Máou : ainsi écrit (et noté de ton haut), Máou n'a aucun sens dans la langue. Pour retrouver le sens correct de ce mot, on devrait avoir le ton bas(`) ou bas haut (ˇ) sur chaque syllabe.

Ainsi on aurait eu Màoù ou Mǎoǔ : Maǒu).

èwhě : ainsi écrit, le mot signifie "sardine". Or dans ce contexte, ce mot et cette explication rendent confus l'énoncé. Avant que ce ne soit correct, il faudrait avoir le ton bas sur les deux voyelles de **ewhe**.

Ainsi on aurait eu la forme correcte èwhè (déjà corrigé èhwè) signifiant problèmes, troubles ...

NB : ces mêmes fautes se répètent dans les énoncés N°3, 6, 7, 9, 10, 11, 21, 15, 16, 18, 20.

4.2.2. Les fautes dues à l'absence de tons.

La plupart des mots des énoncés inventoriés ne portent pas de tons. Ceci n'est pas toujours interprété par la présence de tons moyens mais par la l'ignorance de la valeur et la place des tons. Du coup, le lecteur est confronté à des difficultés dans la lecture de l'énoncé et dans l'assimilation facile du message qu'il véhicule.

Le message N°8 justifie ce cas :

N°8

(E8) : wan nyi nyi min mi nọ nọ kakaḁoyi [wã ɲĩ ɲĩ mɛ̃ mi nɔ̃ nɔ̃ kakaḁoji]

/odeur/ être/ être/ prep./nous/ verbt. de l'hab./ rester/ éternellement/

"C'est dans l'amour que nous resterons jusqu'à l'éternité"

Ainsi écrits et lus, comme s'ils portaient des tons moyens, les mots de l'énoncé sont ambigus et même incompris. C'est le cas de nọ nọ (qu'on pourrait lire **nò nó**, **nò nǒ**, ou encore **nǒ nǒ** etc. signifiant respectivement "il faut sucer", "grand-mère, mémé", "bois, bois" etc.), **min** (qu'on pouvait lire **mín** signifiant "propre"), **mi** (lisible **mĩ** désignant "nous", **mì** "avalier". Et pour lever toutes ces équivoques il est nécessaire que le ton convenable soit porté sur la(les) syllabe(s) correspondante(s).

NB : cette faute est récurrente au niveau de tous les autres énoncés.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, il nous faut préciser que notre préoccupation majeure a été d'apporter notre modeste contribution à l'ensemble des efforts de ces auteurs qui œuvrent pour la promotion des langues nationales, levier d'un développement harmonieux et durable de toute société. On ne peut aucunement accéder à ce développement si la langue est mal parlée et mal écrite. C'est ce que nous avons tenté de montrer dans nos analyses sur la typologie des fautes faite par les Zémidjan intervenant dans la commune de Houéyogbè (Sahouè), une des langues du continuum-gbè. A cet effet, nous avons constitué notre corpus à partir des messages écrits par ces conducteurs. Tout au long de ce travail, nous avons inventorié les fautes contenues dans ces messages, indiqué leurs manifestations puis les avons classées sur l'illustration des messages correspondants. Et sous l'impulsion de quelques travaux d'auteurs ayant œuvré dans ce domaine (en général sur les langues du continuum dialectal gbè) nous avons procédé à leurs analyses. Nous pensons pouvoir aboutir à la conclusion selon laquelle l'écriture et la lecture de nos langues posent d'énormes difficultés aux populations. Elles ignorent la codification graphique permettant d'orthographier leurs langues afin de les rendre plus influentes dans les communications. La preuve est que les messages inscrits sur ces Zémidjan ne suivent ni l'ALN ni l'API. Le résultat est que ces messages sont difficilement lus et compris des populations. Ceci confirme le problème de l'écriture, la promotion de nos langues et de l'alphabétisation de nos populations.

Il est vraiment temps, surtout après plus de cinquante ans d'indépendance, que nos langues soient bien écrites, parlées et vulgarisées pour s'imposer dans les grandes communications nationales et, si possible, internationales. C'est par là que les pays développés sont passés et d'autres qui se sont engagés sur la voie du développement continuent. Il est nécessaire que le gouvernement béninois définisse et soutienne une politique linguistique qui promeuve nos langues pour leur insertion dans le système éducatif formel. Il le faut bien et tôt car aucun peuple ne peut vraiment se développer sans savoir bien écrire, lire et parler sa langue.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE



- ABB, 2006. *Lire et compter en fɔngbe*, (pour ceux qui savent lire le français), Cotonou, Bénin
- AKOHA, A.B. 1980. *Quelques éléments d'une grammaire du fongbe : nominal et syntagme nominal*, Thèse pour le doctorat de 3^{ème} cycle, université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, Paris.
- AUPELF- UREF, 1995. Dictionnaire Universel, 3^{ème} Ed., Paris France
- BADA, M. D. 2005, *Exposé liminaire sur l'Orthographe Uniforme Standard Gbe (OUSG)* in **Gbégbò n°2**, Labogbe (int), Garome, Bénin
- BATCHO, D. L. 2010. *Les zémidjan, vecteurs de communication sociale : cas de la campagne "Toutes les filles à l'école" de l'UNICEF – Bénin dans la commune de Zè*. mémoire de maîtrise, FLASH, UAC
- CENALA, 2008. *Alphabet des Langues Nationales Béninoises*, 6^e éd., CENALA, Cotonou.
- CNL (actuel CENALA) 2003. Atlas et Etudes socio-linguistiques du Bénin (Nouvelle Edition revue et corrigée), Cotonou, Bénin.
- DUBOIS et al 1994. *Dictionnaire linguistique des sciences du langage et de la communication*, France
- DUBOIS J. et LAGANE R. 2004. *Larousse*, Paris, France,
- KANA GABA, Y. 1994. *Morphosyntaxe de l'énoncé simple du bààtɔ̀nū̀m*, mémoire de maîtrise, FLASH, UNB.
- KINHOU, MS. 1983. *Contribution à une étude comparative de la détermination nominale en fongbe et en gungbe*, mémoire de maîtrise, FLASH, UNB.
- KINHOU, M-S. 2004. *Le nom construit en gbè à partir de la morphologie lexicale du phelagbè*, thèse de doctorat. Laborel, Lomé Togo.

- KINHOU, S.M. 2005. *Création lexicale et vitalité ethnolinguistique du gbe : cas de zěmìjàn et de vùnzɛn de Cotonou*, in Actes des JSI-UNB2, Abomey-Calavi
- KPINSO, M. J. 2005. *Les saxwɛ : des origines à nos jours*, Cotonou.
- NATO WEZE, R.C. 2011. *A contrastive analysis of some syntactic structures of English and Saxwɛ languages*, mémoire de maîtrise de linguistique appliquée à l'Anglais, FLASH-UAC
- OUENDO, M. 2007. *Les activités rurales dans la commune de Houéyɔgbe : atouts et problèmes environnementaux*, mémoire de maîtrise d'aménagement du territoire, FLASH-UAC.
- TCHITCHI, Y.T. 1984^a. *Esquisse phonétique du saxwɛgbe*, CNL, Cotonou.
- TCHITCHI, Y.T. 1984^b. *Guide pour lire et écrire le saxwɛgbe*, document réalisé par le CNL et élaboration avec le Carder-Mono, Cotonou.
- TCHITCHI, Y.T. 1984^c. *Systématique de l'ajagbe*, thèse pour le doctorat de 3^{ème} cycle, Université Sorbonne Nouvelle, Paris II, Paris.
- TCHITCHI, Y.T. 1990. *Typologie de l'énoncé nominal dans quatre parlers gbe*, CENALA, Cotonou
- TCHITCHI, Y.T. 2008^b. *Terminologie et vulgarisation scientifique précédée de pratique économique aliénation culturelle*, CAAREC éd. Jéricho-Cotonou p 75-80.
- TOSSA, C.Z. 1984. *Éléments de description du Saxwɛgbe, phonologie et schème d'énoncés*, mémoire de maîtrise, SELTHO-FLASH, UNB, AB-CAL
- TOSSA, C.Z. 1994. *Adjonction et séries verbales dans les langues gbe*, thèse de PHD, Université d'Ottawa, Canada.
- TOSSOU, C. 2006. *Typologie des fautes de français chez les apprenants du premier cycle de l'enseignement secondaire : cas du CEG1 de Comè*, Mémoire de maîtrise, Flash/UAC

ANNEXES

ANNEXE 1 :

RÉCAPITULATIF ET CORRECTION DES ÉNONCÉS RECUEILLIS

N° d'ordre	Lieu	Dates	Nature du support	Corpus (message tel qu'il est relevé)	Messages tels que les Sahouè disent (message corrigé et transcrit selon l'API)	Les fautes relevées (1-les fautes d'écriture 2- les fautes de tons)
1.	Adlǎmè	02/08/10	PL	Maóú ton wɛgni ɛwhɛ̃ d̩d̩à	[Màwũ tɔ̃ wɛ̃ ɲí ɛ̃ɣwɛ̃ d̩d̩à]	1. Ou- on- ɛ-gn- d̩ wɛ̃gni 2. Les tons non ou mal mis → Fautes de sens
2.	Adlǎmè	02/08/10	PL	Kinikini Djuda ton wɛ̃gni minminla	[k̩nikíní juda tɔ̃ wɛ̃ ɲí mɛ̃mɛ̃lá]	1. Dj- on- ɛ-in-gn 2. Les tons non mis
3.	Adlǎmè	02/08/10	CH	Wà mɔ̃n nɔ̃n ! Kamɔ̃n savonɔ̃ d̩o e na va gnɔ̃	[wàwɔ̃nɔ̃- kámɔ̃ nɔ̃ sàvò d̩ó é nà va ɲɔ̃.]	1. ɔ̃n-gn- ɔ̃ 2. wà mɔ̃n nɔ̃n ! kamɔ̃n-savonɔ̃ɲɔ̃n- nava- 3. les tons non ou mal mis → la faute de ponctuation (!).
4.	Dùtù	02/08/10	PL	Obui có : Jesu tɛ̃jè whlinmigan.	[Òbui có jesu tɛ̃jè ɣwlɛ̃ mì gá]	1. Ui-j-wh-in- whlinmigan 2. les tons non mis
5.	Dútu'	02/08/10	CAR	Eɔ̃n nɔ̃ jlo gbɛ̃tɔ̃ di dena Maou d̩rɔ̃ do	É ɔ̃ nɔ̃ jlo gbé tɔ̃ d̩í d̩éna Mâwù jlo d̩ô	1. ou-ɔ̃n-ɛ-ɔ̃-d- Eɲɔ̃n. 2. Les tons non ou mal mis de sens.
6.	Dènkɔ̃mè	04/08/90	PL	 Akluno gigogan Jesu kin-klin jété	[Àklúnɔ̃ gigogá jesu kɛ̃klɛ̃ ⇄ ètè]	1. ɔ̃-in-ê-é -kin-klin 2. les tons non et mal mis. • 

7.	Denkómè	04/08/90	PL	Ko nylɔn ɖje ɖǒ àhūn Jesu ton mɛ la.	[kò nɪ̀ ɖjè do àɣū ⇐esu tɔ̀ mɛ̀ là]	1. ɸn-ie-ɖ-on 2. les tons non et mal mis
8.	Kpóji	04/08/90	PL	Wan nyi nyi min mi nọ nọ kakaɖoyi →∞	[wāɲɪɲɪ mɛ̃ mĩ nɔ̀ nɔ̀ gbɔ̃wú dóji]	1. ɔ – in - ɖ- Wan nyi nyi 2. *L'absence des tons * Les interférences linguistiques
9.	Vègodoè	04/08/10	PL	Égbé do sou Yin wanna non Zo tọwe	[ègbè ɖǒ sù ɲiwáná nɔ̀zò tòwè]	1. E-e-ou-on-o-Y-Z-d- non Zo - Yin wanna 2. Les tons non et mal mis
10.	Vègodoè	04/08/10	RES	Djohodo sewunbi dó Adán ɸn jɛ kpodo ɛgbɛ	[jò xó dó séúɓi ɖǒ àdā ɔ̀ jè kpódó ègbè]	1. Dj-h-d-A 2. Djohodo 3. les tons non et mal mis
11.	Zungbonu	05/08/10	PL	Ònù gan mɛ ɸn din.	[Ònú ɖé gá mɛ̀ ɔ̀ ɖi]	2. *les tons mal et non mis. *omission
12.	Mǎnɔ̀kpɔ̀n	05/08/10	PL	Can nò ye mɛ sans problème Mɔ̃-hun- tɸ- tɸ Awe zohunbɸ	[Kà nɔ̀ jè mɛ̀ ù tí kó jɔ̀ nɔ̀ mɔ̀wùtɔ̀tɔ̀ ɣwà jàví tìtèwùgbè]	1. C ɔ̃ - Mɸ -hun-tɔ- tɔ 2. *les interférences linguistiques *les tons non mis
13.	Hɸnxwé	06/08/10	PL	Oboumatin. Moblebu Awe kpakpa last original	[vĩvɔ̀ ɔ̀ lè é mɛ̀ mòwùtɔ̀tɔ̀ jɔ̀gbè]	1. – A- o 2. les interferences linguistiques * les tons non mis
14.	Adlɔ̃mè	06/08/10	PL	Okin ɖɛ mɛtɸ ɸn affɸ tɸwe : mí an fɔn kpodan kpo.	[okɛ̀ dɛ mɛ̃tɔ̀ ɔ̀ ɣɛ̀ àfɔ̀ tòwe mĩ à fɔ̀ dó dā wũ]	1. In - ɖ- Kpodan 2. *L'absence des tons *Omission *punctuation
15.	Adlɔ̃mè	06/08/10	RES	Egbé on won mede gbede...kpɔ̀n	[ègbè ɔ̀ nɔ̀ wɔ̀ mèdɛ̀ gbèdè].	1. E - on – e – d- gbede...kpɔ̀n 2. *Les tons non et mal mis

18.	Xwéyǎgbè	07/08/10	PL	Nɛhun ni ca. hlɔn ganji áamá gǎ é nǎ Whla do.	[Nɛ́yú ni ka hlǎ nǎ gǎji àmá gǎ wè é nǎ ɣwla dǎ]	Nehun ní ka hlon nò ganji àmà gǎ wè é nò whla dò	1. c-wh- ni ca • áamá gǎ 2. *les tons mal et non mis *Omission *Ponctuation (.)
19.	Xwéyǎgbè	07/08/10	PL	kpɔwu ^o u Zanwan yè nɔ zon bo non do sa tɔ	[Kpǎ ɣwii zǎɣwǎ jè nǎ zǎ bò nǎ do sà tǎ]	Kpǎ whii zanwhan ye nò zòn bò nò do sà tǎ.	1. u ^o u-Z-ɔ-on-w 2. kpɔwu ^o 3. les tons non ou mal mis → les fautes de sens
20.	Xwéyǎgbè	07/08/10	PL	Ònoù he na owen nan du àmá wou wè élé <u>tɛgbè</u>	[Ònú xé nà òwǎ ná dǎ àmá wú wè élé tɛgbè]	Ònú xé ná òwán nà rù àmá wú wè élé tɛgbè.	1. ou-ɣ-en-ê-è-d 2. Les tons non et mal mis
21.	Àdlǎmè	07/08/10	PL	Àdǎn ɔ̀n jɛ wè Fa sewunbí total.	[Àdàn ɔ̀n jè wè. Fá sewun.] ou [Àdàn ɔ̀n jè wè jo ɣwɛgbedo]	Àdàn òn jè wè. Fá sewun ou Àdàn òn jè wè. Jo whɛgbe dò	2.F 2. *Les tons et mal mis *les Interférences linguistiques

TABLES DES MATIERES

Sommaire	1
Dédicace	2
Remerciements	3
Liste des abréviations et signes utilisés.....	4
Transcription et traduction.....	5
Introduction.....	6
4. Problématique et intérêt de l'étude	7
5. Méthodologie	7
6. Description du cadre d'étude.....	8
Chapitre 1 : Généralités	10
1.4. Aperçu sur le peuple Sahouè.....	10
1.4.1. Origines.....	10
1.4.2. Organisation de la vie sociale	11
1.5. Aperçu sur la langue Sahouè.....	12
1.5.1. Classification.....	12
1.5.2. Aire géographique.....	13
1.6. Aperçu sur la population d'enquête	14
1.6.1. Les zémidjan : historique et missions	14
1.6.2. Les zémidjan de la commune de Houéyogbè : présentation et situation de leur cadre	16
Chapitre 2 : Rappel phonologique	18
2.1. Les phonèmes	18
2.1.1. Les phonèmes consonantiques	18
2.1.1.1. Classement	18
2.1.1.2. Tableau phonologique des consonnes du Sahouègbè.....	19
2.1.2. Les phonèmes vocaliques	19
2.1.2.1. Classement.....	20
2.1.2.2. Tableau phonologique des voyelles du Sahouègbè.....	20
2.2. La structure syllabique	20
2.2.1. Le type V.....	20
2.2.2. Le type CV.....	21
2.2.3. Le type CCV.....	21

2.2.4. Le type CwV.....	21
2.2.5. Le type CyV.....	21
2.3. Rappel tonologique	22
2.3.1. les tons du Sahouègbè.....	22
2.3.2. Définition des tonèmes	22
Chapitre 3 : Clarification de quelques concepts et présentation du corpus.....	24
6.1. Clarification de quelques concepts.....	24
6.1.1. La norme	24
6.1.2. La faute	24
6.1.3. La typologie	24
6.1.4. L'énoncé	25
6.1.5. L'énonciation.....	26
6.1.6. Le graphème	26
6.1.7. Le phonème	276
6.1.8. La graphie	26
6.1.9. L'écriture phonétique	26
6.1.10. L'écriture orthographique	27
6.2. Présentation, transcription et traduction des énoncés du corpus.....	27
Chapitre 4 : Typologie des fautes relevées	31
4.3. Les fautes de type orthographique	31
4.3.1. Les fautes liées à l'utilisation d'autres phonèmes.....	31
4.3.2. Les fautes d'ordre phonologique.....	38
4.3.2.1. Les fautes de nasalisation	39
4.3.2.2. Les fautes de labialisation	39
4.3.2.3. Les fautes de palatalisation	39
4.3.3. Les fautes de segmentation	39
4.3.3.1. La segmentation des unités	40
4.3.3.2. La non segmentation des unités	40
4.3.3.3. La mauvaise disposition des constituants de l'énoncé	40
4.3.4. Les fautes relatives à l'omission de mots	41
4.3.5. Les fautes relatives au rajout de mots.....	42
4.3.6. Les fautes dues au niveau de style ou de langue	43
4.3.7. Les interférences linguistiques	43
4.3.8. La méconnaissance de la forme des lettres	45

4.3.8.1. La mauvaise utilisation de lettre majuscule	45
4.3.8.2. La mauvaise utilisation de lettre minuscule	46
4.3.9. L'utilisation de certains signes inexistants ou non contextuels.....	46
4.3.10. Les fautes de signes de ponctuation	47
4.3.10.1. La mauvaise utilisation des signes de ponctuation	47
4.3.10.2. L'absence des signes de ponctuation	48
4.4. Les fautes de tons.....	48
4.4.1. Les fautes provenant de la mauvaise notation de tons	49
4.4.2. Les fautes dues à l'absence de tons	49
Conclusion	51
Eléments de bibliographie	52
Annexes	54
Table des matières	59